



# DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

**Les jeunes Landébianais(es) de 16 à 18 ans pourront prochainement se faire un peu d'argent de poche, tout en participant à l'amélioration du cadre de vie de leur commune, grâce à un nouveau dispositif mis en place par la mairie .**

Le dispositif « argent de poche » donne la possibilité aux adolescents (es) âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. **C'est un outil au service du projet éducatif enfance-jeunesse visant à valoriser la place des jeunes dans la commune, à les accompagner vers l'autonomie et à consolider les ingrédients du mieux vivre ensemble.**

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires, le matin de 8h30 à 12h. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15 € par jour. Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : administration, services techniques, Espace jeunes, etc. pour accomplir des missions diverses.

Si ce dispositif permet d'abord aux jeunes de disposer d'argent de poche en contrepartie de travaux réalisés, il répond aussi à d'autres enjeux: **« Ce dispositif permet d'accompagner les jeunes vers une première expérience professionnelle, de les responsabiliser, de valoriser leur image à travers leurs actions, de leur donner les moyens de s'investir et d'être acteurs au sein de la cité afin de favoriser notamment leur appropriation positive de l'espace public. C'est un projet transversal car il implique différents services municipaux et permet donc de provoquer des rencontres et des échanges entre les jeunes et les personnes qui agissent au service de notre commune, et ainsi de changer les regards. »**

## COMMENT CA MARCHE ?

Pour y participer, il faut avoir entre 16 et 18 ans, d'habiter la commune de Landébia, de remplir le dossier complet comprenant une fiche d'inscription, un contrat de participation et un planning de disponibilités. À l'issue du chantier, les jeunes participants viendront récupérer leur argent à la mairie, en espèces, 15 € par jour travaillé.

Chaque jeune ne pourra effectuer plus de 10 demi-journées par an, afin de favoriser la participation du plus grand nombre. Les participants seront retenus sur les chantiers définis par la collectivité, en fonction de leur ordre d'inscription. Une priorité pourra être donnée aux jeunes Landébianais (es) n'ayant pas participé aux chantiers précédents. Les objectifs principaux sont les suivants :

En conclusion et pour résumer, voici l'objectif :

- **Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie ;**
- **Valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes ;**
- **Améliorer l'image et le comportement des jeunes dans la commune.**

Sur le plan éducatif, le dispositif « argent de poche » cumule un certain nombre d'objectifs qui participent à une évolution favorable des jeunes bénéficiaires et contribuent à favoriser les liens intergénérationnels, en :

- Permettant à des jeunes de disposer d'argent de poche,
- Confrontant tous les participants à des règles simples et à des objectifs accessibles,
- Favorisant une appropriation positive de l'espace public,
- Favorisant l'action des jeunes vis-à-vis des adultes,
- Soutenant un dialogue avec les jeunes et une reconnaissance mutuelle,
- Sensibilisant au monde du travail et au travail rendu par les personnes des services communaux ;
- Participant à la lutte contre l'inactivité.